

2^{ème} Conseil de Promotion ENFiP Toulouse 2020/2021

Ce 2^{ème} conseil de promotion ENFiP Toulouse 2020-2021 se déroule ce jour en visio-conférence dans le contexte sanitaire actuel qui dure depuis plus d'1 an.

Cette crise sanitaire a mis en lumière le caractère indispensable des services publics et de la Fonction publique tout au long de la vie. Invisibles et sous-payées, les premières de corvées sont en grande majorité des femmes.

Comment ne pas les évoquer à quelques jours du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la revalorisation des professions et carrières à prédominance féminine, levier fort d'égalité réelle. Pour la CGT c'est une urgence !

Par ailleurs, le gel du point d'indice et l'absence de revalorisations des carrières dans la Fonction publique qui touchent un emploi fortement féminisé sont de fait des choix politiques qui creusent les inégalités entre les femmes et les hommes.

Pour la CGT Finances Publiques, les trop nombreux recrutements de contractuel au sein de notre administration pour des postes et des fonctions nécessitant des connaissances et compétences importantes, est inadmissible. Ces recrutements ne vont qu'accroître la précarité déjà grandissante actuellement.

Pour la CGT Finances Publiques la solution est et sera toujours de faire appel aux listes complémentaires afin de recruter à la hauteur des postes vacants. Cette attitude de la DGFIP est d'autant plus choquante quand on s'aperçoit que les recrutements se font sur « le bon coin » notamment dans le cadre du fonds de solidarité.

La CGT Finances Publiques dénonce le maintien du caractère probatoire du stage pratique dans le contexte sanitaire actuel ! Quelles garanties l'EnfiP assure aux stagiaires pour qu'ils soient accompagnés tout au long de leur stage pratique probatoire ? Qu'en sera-t-il du tutorat dans les services ? Des missions exercées par les inspecteurs stagiaires lors de leur stage ?

D'ores et déjà, la CGT exige une prise de position claire quant à la mise en place du télétravail pendant cette formation pratique. Les stagiaires ne doivent pas être exemptés des préconisations de notre Directeur Général, Mr FOURNEL, qui recommande très fortement le télétravail à l'ensemble des agents de la DGFIP.

De plus, les représentants CGT du conseil de promotion s'interrogent sur la note de cadrage de la formation pratique probatoire qui va débiter très prochainement.

À quel moment sera-t-elle communiquée aux stagiaires et à leurs représentants ?

Une appréhension particulière est ressentie par les stagiaires « purs externes », pour lesquels cette formation pratique probatoire constituera la 1^{ère} expérience dans les services. Mais également les internes concernant leur position d'encadrant pour certains.

En outre, à ce jour, certains stagiaires sont encore dans l'attente d'une réponse de l'ENFiP à leur demande dérogatoire pour la formation pratique probatoire.

Des aménagements portant sur la date d'installation pourront-ils être mis en place en cas de dégradation de la situation sanitaire débouchant sur un confinement local ou national ?

Nous espérons que cette note de cadrage nous permettra, enfin d'avoir une visibilité qui nous manque cruellement depuis le début de cette scolarité.

En effet, au cours du 1^{er} conseil de promotion, nous avons demandé à avoir des informations régulières sur le déroulé de notre scolarité et l'évolution de la situation, force est de constater que rien ne s'est amélioré. Nous avons pour preuve la communication toujours aussi tardive de nos emplois du temps.

Nous demandons un réel allègement des cours et non un simple affichage de la part de l'ENFIP qui donnent des travaux supplémentaires conséquents en échanges des temps libérés ainsi qu'un droit réel à la déconnection.

Concernant la prise de contact par téléphone, nous nous réjouissons que notre revendication ait été entendue cependant :

- ▶▶ Pouvez-vous confirmer que l'ensemble des stagiaires ont été contactés ?
- ▶▶ Pouvez-vous nous indiquer combien d'entre eux sont en souffrance ? Comment les avez-vous identifiés ? Quelles modalités d'accompagnement leur ont été proposées ?
- ▶▶ Pouvez-vous nous indiquer combien d'enseignants sont en souffrance, voire en état de burn-out ?

Puisque nous le savons, cette scolarité a été compliquée pour tout le monde.

Nous pouvons cependant, voir une avancée pour les TG 68 avec leur retour en présentiel sur l'ENFIP pour leurs cours pratiques.

Quelles seront les modalités de remise de carte d'accès et de cantine ?

Pouvez-vous nous confirmer le maintien de l'indemnité de scolarité le temps de la durée de formation pour les stagiaires en tout distanciels ?

L'ENFIP a laissé entendre lors des appels que certains volontaires pourraient revenir un jour par semaine ou plus. Cela est-il vraiment possible ? Ne s'agit-il pas d'une promesse impossible à tenir ? L'organisation de cette mesure est-elle faisable : comment répartir les groupes ? entre les présentiels / distanciels, quelles matières privilégier ? N'est-on pas en train de donner un faux espoir à certains de nos collègues ?

Pour conclure, nous nous félicitons de la nomination d'un directeur à la tête de l'ENFIP.

Les stagiaires tiennent également à remercier les équipes pédagogiques, les relations stagiaires pour leur implication et leur investissement en cette période compliquée.